

DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N°4 DU 18 NOVEMBRE 2021 SAISON 2021-2022

DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL

6 avenue Joseph Bedier 75013 Paris district75foot.fff.fr



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE SAISON 2021-2022

Réunion du 18 Novembre 2021

Président de séance : Nicolas DENNIELOU

Présents: Mlle CREIGNOU, MM. BERKEMAL, BOUDJEDIR, BOUGATTAYA, BOURDIL,

BOUTCHICHE, DELANGRE, DOUAY, GHOULI, MORLET, REVEILLE, SIBA et TABTI.

Assistent : M.BEN AYED (Représentant des arbitres au CD).

Excusés : MIle HAZGUER, MM. DELANGRE et EVERS.

Ordre du jour:

- 1. Ouverture de la réunion par le Président de séance.
- 2. Audition de M. LR.
- 3. Point fonctionnement et rappels des prérogatives d'un membre de CDA
- 4. Courriers et informations générales.
- 5. Retour sur la réunion du Bureau de la CDA du jeudi 21 octobre 2021.
- 6. Retour sur le CD du jeudi 28 octobre 2021.
- 7. Décisions de la CDA suite aux tests du samedi 23 octobre 2021.
- 8. Ajustement du calendrier CDA 2021-2022.
- 9. Questions diverses.

Après un appel des présents et absents, la séance est ouverte à 19h30 par le Président de séance.

Déroulé de la réunion

> Audition de M. LR

Suite à la Commission Départementale de Discipline du 9 novembre 2021, M. LR comparaît devant la CDA alors qu'il est suspendu de désignations à titre conservatoire. L'arbitre auditionné était convoqué en Commission de Discipline suite à un envahissement de terrain ayant eu lieu lors du match Salésienne de Paris -EFE Sport du 26/09/2021.

- M. DENNIELOU, Président de la CDA, ouvre l'audition à 19h45. La CDA expose succinctement l'objet de la convocation de M. LR. Il est en effet reproché à M. LR:
 - o son retard de plus d'une demi-heure lors de sa convocation devant la Commission de Discipline.
 - o son attitude devant la Commission de Discipline, notamment matérialisée par les propos suivants : « La prochaine fois au moindre truc je vais arrêter le match et comme ça tout le monde sera content ».
 - o son comportement vis-à-vis de M. BOUGATTAYA (représentant de la CDA à la Commission de Discipline) suite à son audition.
- M. LR estime pour sa part:
 - o qu'il n'avait que dix minutes de retard à son audition, et qu'il a dû longuement attendre devant la porte du District avant que l'on ne lui ouvre.
 - o que son audition devant la Commission de Discipline s'est bien déroulée.
 - o qu'il a seulement dit qu'il arrêterait désormais ses matchs en cas d'envahissement de terrain.
- M. LR reproche en outre à M. BOUGATTAYA de lui avoir coupé la parole et estime que c'est à M. BOUGATTAYA de s'excuser auprès de lui.
- M. BOUGATTAYA explique à M. LR qu'il a agi de la sorte pour le protéger et afin d'éviter qu'il ne se mette davantage en difficulté face aux joueurs et aux clubs.
- Dans une démarche constructive, plusieurs membres de la CDA tentent par la suite, à de multiples reprises mais sans succès, de raisonner M. LR et de convaincre celui-ci d'écouter les conseils de la Commission afin qu'il puisse progresser dans sa pratique de l'arbitrage.

Considérant l'article 39 du Statut de l'arbitrage et l'annexe 5 du Règlement Intérieur de la Commission Départementale d'Arbitrage, Considérant les faits reprochés à M. LR, Considérant les explications données par M. LR,

Considérant l'impossibilité d'établir un dialogue constructif avec M. LR, Considérant l'attitude véhémente de M. LR face à la Commission,

Par ces motifs, la CDA décide d'infliger à M. LR deux matchs de non-désignation ferme et un mois de non-désignation avec sursis à compter du lundi 29 novembre 2021.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif Général du District.

> Point fonctionnement et rappels des prérogatives d'un membre de CDA.

M. DENNIELOU insiste sur quelques points d'amélioration dans le fonctionnement interne de la CDA:

- ✓ L'importance d'excuser son absence en cas d'impossibilité de se rendre à la réunion d'une autre commission.
- ✓ La réactivité nécessaire au niveau des réponses aux courriels recus par la CDA.
- ✓ Le respect du délai de 48h s'agissant de la rédaction et de l'envoi des rapports d'observations.

> Courriers et informations générales.

- ✓ Courriel du CTRA, M. POULAT Éric, relatif à l'envoi des tableaux de candidature de la FIA.
- ✓ Le dîner de fin d'année de la CDA aura lieu vendredi 3 décembre prochain.
- ✓ Un courriel a été envoyé aux arbitres parisiens à propos de la bonne utilisation du numéro de permanence de la CDA ainsi que du numéro d'urgence mis à leur disposition.
- ✓ Deux JAD parisiens, MM. DIALLO Boubacar et SIARRAS Giovanni, ont récemment participé aux Interdistricts U16 mis en place par la Lique de Paris Île-de-France.
- ✓ Une fiche de non-indemnisation a été créée afin de pallier aux difficultés liées à l'usage du formulaire en ligne de non-indemnisation. Elle sera mise en service à compter du lundi 22 novembre 2021.
- ✓ M. BOUTCHICHE intègre l'équipe de la CDA. La Commission se félicite de l'arrivée de M. BOUTCHICHE dont l'expérience et les qualités constitueront un atout important pour l'arbitrage parisien. Sa candidature a été présentée et validée lors du dernier Comité Directeur.

Retour sur la réunion Bureau de la CDA du jeudi 21 octobre 2021.

Le procès-verbal de la réunion du Bureau de la CDA du jeudi 21 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Retour sur le Comité de Directeur du jeudi 28 octobre 2021.

M. DENNIELOU expose à la CDA les décisions prises lors du Comité Directeur du jeudi 28 octobre 2021.

> Décisions CDA suite aux tests du 23 octobre 2021.

La première session de test théorique et de test physique destinée aux arbitres de Football à 11 s'est tenue samedi 23 octobre dernier. Le test théorique s'est déroulé au siège du District. Le test pratique a été réalisé au Stade Georges Carpentier (Paris 13e).

Le taux de participation à ces premiers tests s'élève à 42,86 % de l'effectif global des arbitres parisiens.

Les résultats du test physique sont très satisfaisants : il n'y a en effet qu'un seul échec à déplorer.

En revanche, les résultats du test théorique s'avèrent globalement inquiétants. La longue interruption des compétitions due à la crise sanitaire a semble-t-il généré une dégradation du niveau théorique moyen des officiels. À ce propos, la CDA remarque notamment un certain nombre de lacunes au niveau de connaissances basiques telles que les motifs d'avertissements et d'exclusions. Afin de remédier à ces insuffisances, la CDA proposera une séance de correction du test théorique mercredi 24 novembre 2021 au District (un dispositif sera également mis en place pour suivre cette séance en visioconférence).

Par ailleurs, conformément à la politique de transparence formulée dès le début de saison par la CDA, chaque arbitre pourra consulter sa copie corrigée dans les locaux du District.

Enfin, eu égard aux effectifs limités d'arbitres dont dispose actuellement le District Parisien, la Commission Départementale d'Arbitrage décide de maintenir temporairement les désignations des arbitres absents ou ayant échoué aux tests.

> Ajustement du calendrier CDA 2021-2022.

La CDA procède à des ajustements concernant son calendrier d'actions.

Les prochaines sessions de tests théoriques et physiques auront lieu aux dates suivantes:

Football à 11

- 1) Test physique de rattrapage le mardi 30 novembre 2021 à 19h30 (lieu à définir).
- 2) Test théorique de rattrapage le jeudi 2 décembre 2021 à 19h30 au siège du District.
- 3) Test théorique de rattrapage le lundi 13 décembre 2021 à 19h30 au siège du
- 4) Test physique de rattrapage le mardi 14 décembre 2021 à 19h30 (lieu à définir).

Futsal

- 1) Test théorique le vendredi 26 novembre 2021 à 19h00 au siège du District.
- 2) Test physique le mercredi 1er décembre 2021 à 18h30 au Gymnase Biancotto (Paris 17e).
- 3) Test théorique de rattrapage le mercredi 8 décembre 2021 à 19h00 au siège du District.
- 4) Test physique de rattrapage le jeudi 9 décembre 2021 à 19h30 (lieu à définir).

> Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 22h20.

Prochaines réunions organisées par la Commission :

- ✓ Bureau : le jeudi 2 décembre 2021 à 19h30
- ✓ <u>Plénière</u>: le vendredi 17 décembre 2021 à 19h

Nicolas DENNIELOU Le Président

Pierre-Edouard MORLET Le Secrétaire Général